

RGPD - Actions entreprises par ReflexeMedia

Présentation

Le 25 mai 2018, le nouveau Règlement Général européen sur la Protection des données rentrera en vigueur. Nous mettons tout en œuvre pour respecter les normes réglementaires françaises et européennes et comprendre les enjeux actuels et futurs du marché en perpétuelle mutation. Depuis plusieurs mois, ReflexeMedia a initié une démarche de mise en conformité avec cette réglementation dont voici ci-après les principaux éléments détaillés.

Sécurité des données

Nous collectons, hébergeons et stockons les données pour nos clients exclusivement en France. Le serveur de stockage des données est hébergé chez un prestataire spécialisé (Nerim) sur son site sécurisé en région parisienne.

La maintenance du serveur et sa mise à jour régulière sont assurés par une société indépendante (Aéra Télécom)

La collecte et la mise à disposition des données sont réalisées de façon sécurisée via notre plateforme utilisant un protocole de sécurité SSL.

Collecte des données

Notre plateforme permet de collecter les données personnelles des internautes via l'organisation d'opérations de jeux concours. Ces données ne sont pas exploitées par ReflexeMedia mais simplement stockées pour le compte de nos clients qui en sont les seuls propriétaires.

Notre plateforme respecte les contraintes de collecte déjà imposées au préalable par la CNIL en proposant pour toute opération de jeu concours la mise en place d'un formulaire de saisie assorti d'une case « optin » à cocher par l'internaute afin qu'il manifeste de façon explicite son consentement vis-à-vis de la collecte de ses informations personnelles.

A noter que la case peut être précochée pour les organisateurs réalisant des opérations de jeux concours en dehors de l'Union Européenne.

Suppression des données

Nous respectons le droit d'accès et de rectification grâce à une procédure simplifiée pour l'internaute. Tout internaute peut demander la suppression de l'ensemble de ses données personnelles pour l'ensemble des concours auxquels il aurait participé via une plateforme développée uniquement dans ce but :

<http://www.reflexemedia.com/rgpd.php>